



Armentières-sur-Avre, le 13 mai 2026

Le Président

A l'attention des délégués du comité syndical

Chère collègue, Cher collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister au comité syndical d'Eau du Pays de Verneuil qui aura lieu le :

Jeudi 21 mai 2026 à 18h00

Mairie d'Armentières-sur-Avre
21 rue de la Détourbe
27820 Armentières-sur-Avre

En cas d'impossibilité, je vous prie de bien vouloir informer l'un de vos suppléants dès que possible afin de garantir le respect des conditions de quorum.

Vous avez également la possibilité de donner pouvoir à un autre délégué à l'aide du formulaire ci-joint.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Etienne MOREL
Président d'Eau du Pays de Verneuil

Ordre du jour

Comité syndical du 21 mai 2026

Approbation du compte-rendu de la séance du 30 avril 2026.

Information sur les décisions prises par le Président et le bureau dans le cadre des délégations du comité syndical.

1. Approbation du compte de gestion 2025 ;
2. Approbation du compte administratif 2025 ;
3. Affectation du résultat 2025 ;
4. Approbation du budget supplémentaire 2026
5. Constitution de la Commission d'appel d'offres : élection des membres ;
6. Constitution de la Commission de Délégation de Service Public (C.D.S.P) : modalités de dépôt des listes de candidatures.
7. Adoption du Règlement budgétaire et financier
8. Projet d'avenant au Contrat de Délégation eau potable suite aux nouvelles obligations réglementaires en termes de PDS (Plan de Surveillance) de la qualité sanitaire de l'eau ;
9. Autorisation donnée au président pour la souscription d'un emprunt
10. Ouverture d'une ligne de trésorerie ;

Questions diverses.